

Nicolas Notin,

Chargé de projet Grand Paris
Agence Régionale de Santé IDF

Pour un urbanisme favorable à la santé : marche, santé et bien être



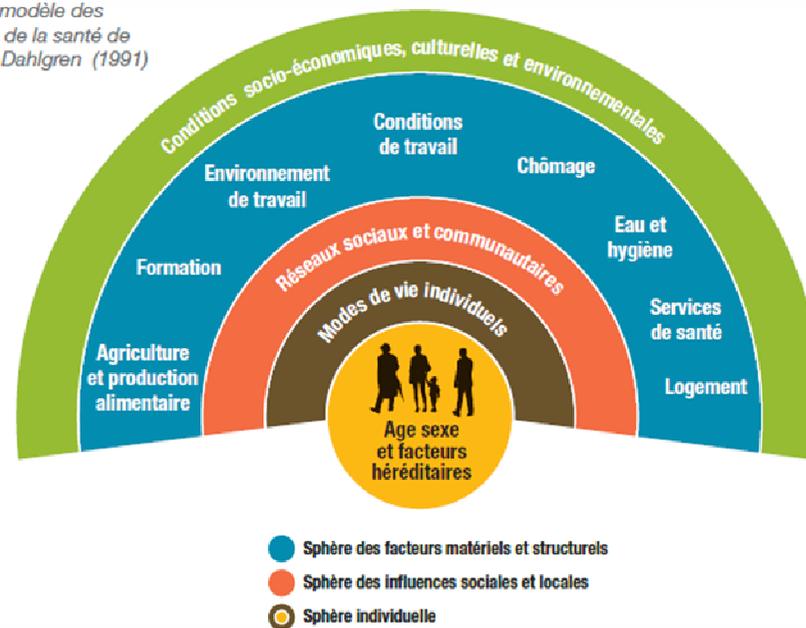
24/11/2015

Pour un urbanisme favorable à la santé

Déterminants environnementaux et santé des populations

- L'Etat de santé d'un individu dépend d'abord et avant tout de ses conditions de vie, de déterminants environnementaux et urbains dont **l'aménagement et les transports font partie.**
- L'état de santé d'un individu est conditionné à 80 % par des choix individuels et des déterminants socio-économiques et environnementaux.

Figure 2 : Le modèle des déterminants de la santé de Whitehead & Dahlgren (1991)



Des populations franciliennes inégalement touchées par les pathologies : l'exemple du diabète

Prévalence du diabète en Ile de France



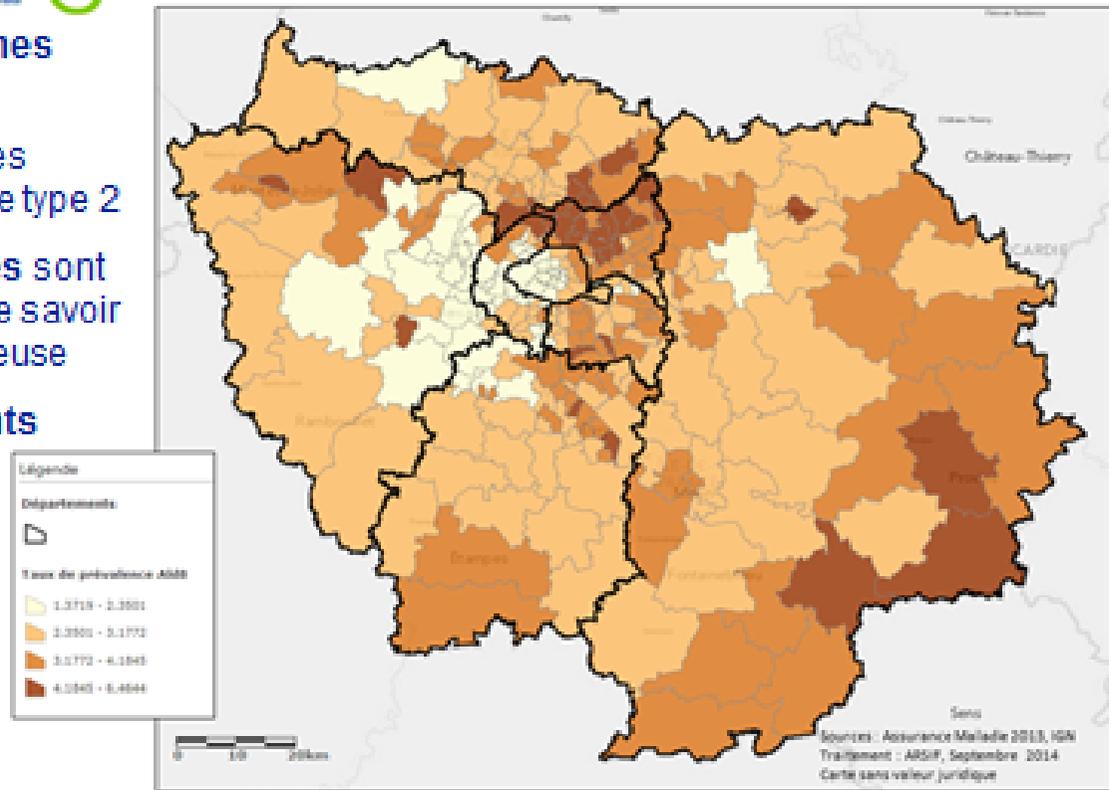
Taux de prévalence en ALD 8 en Ile-de-France

≈ 400 000 personnes sont concernées

92% des personnes diabétiques sont de type 2

120 000 personnes sont diabétiques sans le savoir
▶ maladie silencieuse

Les 3 départements les plus touchés sont le 93,95 et 77



Les bénéfices des mobilités actives pour l'amélioration global de l'état de santé

Des enjeux de santé communément admis...

- Limitation du nombre d'accidents (sécurité routière).
- Environnements sains et réduction des nuisances (Pollution de l'air, bruit, etc.), et conséquences climatiques associées.

Le lien entre les mobilités actives et les bienfaits sur la santé mentales et la pratique de l'activité physique : des passerelles à construire...

- Augmentation de la pratique de l'activité physique et conséquences bénéfiques pour réduire des pathologies chroniques.
- Bénéfices sur la santé mentale (amélioration du bien être psychologique).

La nécessaire prise en compte de la mobilité de tous

Tous les types de publics (vieillesse) et de tous les handicaps : physique, visuel, auditif, mental, cognitif, etc.

L'influence du cadre urbain sur la pratique de la marche à pied



La praticabilité des espaces publics influeraient sur la pratique des mobilité actives...

- **Qualité du cadre de vie** (*Propreté des lieux, esthétique, bruit, aération des lieux, sentiment de sécurité*)
- **Espaces ouverts** (espaces verts, lieux de rencontres)
- **Intensité urbaine** (Densité des aménités et de l'accès aux transports en commun)
- **Conditions de mobilité** (Linéaires de voirie, signalétique, accessibilité piétonne et PMR , état et largeur des trottoirs, aménagements cyclables et voies dédiées)

L'intrication des problématiques **socio-économique**, de santé ET d'aménagement

Une plus forte exposition des populations socio-économiquement fragiles

Fortes intrications entre la prévalence diabète, le taux d'obésité et situations socio-économiques.

Les populations défavorisées sont marquées par une exposition plus forte aux nuisances environnementales.

L'aménagement urbain comme correcteur des inégalités sociales et territoriales de santé ? Sortir d'un urbanisme à double vitesse...

Les aménagements favorisant la marche à pied doivent être pensés en premier lieu dans les quartiers prioritaires.

Faciliter les mobilités actives et l'intermodalité dans les territoires où les populations cumulent les freins à la mobilité : *présence de ruptures urbaines, faible motorisation, choix restreint de mobilité, tendance à l'entre soi, etc.*

La prise en compte grandissante de la santé dans les politiques d'aménagement urbain



- **Le guide « Pour un urbanisme favorable à la santé » (EHESP - DGS)** et les avis de l'autorité environnementale.
- La prise en compte de la santé dans les documents de planification urbaine.
- Le développement des Evaluation d'impact en santé (EIS) ;
- Les travaux et expérimentations de l'INPES (Institut National de Promotion et Education à la Santé) sur la signalétique piétonne.
- Des expérimentations locales à la croisée entre aménagement urbain et promotion de la santé

De la promotion de la santé à l'aménagement urbain : le cas de la Maison de Santé de St Denis



La construction de réflexions sur l'aménagement urbain dans le cadre de projets d'éducation à la santé...

« Pour la santé je bouge dans mon Quartier » (Maison de santé de Saint Denis – Direction Générale de la Santé - ARS IDF)

.Axe promotion de la santé :

Renforcement de l'offre en activité physique de loisir et communication, sensibilisation des habitants autour des bienfaits de l'activité physique.

.Axe aménagement urbain :

Elaboration d'une signalétique piétonne co-construite avec les professionnels de la santé, du renouvellement urbain et les habitants.

Implantation d'agrès et de mobiliers urbains pour la pratique de l'activité physique et favorisant la réappropriation de l'espace public.

La marchabilité et l'action sur les pathologies chroniques en Ile-de-France



- Des premières pistes de réflexion évoquées entre l'ARS IDF et la DRIEA, **et demain d'autres acteurs ?**
- Questionner le lien entre la pratique de la marche à pied, le niveau de diabète, les caractéristiques sociales, et les caractéristiques de l'environnement urbain
- Un indice de marchabilité à l'échelle de l'Ile-de-France, calculé pour des « carreaux de résidence » (800x800)
- Parmi ces territoires cibles : pointer des » territoires à forts potentiels de marchabilité » et « des points noirs pour le développement ».
- Construire des actions partenariales avec les collectivités fortement impactés autour de la promotion de la santé et l'aménagement des espaces publics.



Contact

Nicolas NOTIN

nicolas.notin@ars.sante.fr